

Vitré Communauté

16 bis, boulevard des Rochers - 35500 VITRÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 24 MAI 2013

Secrétaire de séance : M. Emmanuel LEMOINE

Nombre de délégués en exercice : 108	L'an deux mille treize, le vingt-quatre mai,
de présents : 74	le Conseil Communautaire étant réuni à MONTREUIL SOUS PEROUSE
et votants (dont 12 pouvoirs) : 86	après convocation légale, Date de convocation : Le 17 mai 2013

Étaient présents :

Pierre FADIER	ARGENTRE DU PLESSIS
Hubert HUCHET	ARGENTRE DU PLESSIS
Pierre HURAULT	ARGENTRE DU PLESSIS
Serge LAMY	ARGENTRE DU PLESSIS
Maryanick MEHAIGNERIE	BALAZE
Jean-Paul JANNIER	BALAZE
Claudine PAYSANT	BALAZE
Pascale CARTRON	BREAL SOUS VITRE
Guénaële DUBOIS	BREAL SOUS VITRE
Bernard GUAIS	BRIELLES
Gabriel PARIS	BRIELLES
Jean-Pierre RENAULT	CHAMPEAUX
Francis GEORGEONNET	CHAMPEAUX
Virginie KLES	CHATEAUBOURG
Jean-Paul MESSAGER	CHATEAUBOURG
Guy MEVEL	CHATEAUBOURG
Anne STEYER	CHATEAUBOURG
Joël MARQUET	LA CHAPELLE ERBREE
Daniel CHEDEMAIL	LA CHAPELLE ERBREE
Jean-Yves TALIGOT	CHATILLON EN VENDELAIS
Philippe GOUGEON	CHATILLON EN VENDELAIS
Patrice LAUMONIER	CHATILLON EN VENDELAIS
Arsène JEULAND	CORNILLE
Michel BOUVIER	CORNILLE
Bernard RENOÙ	DOMAGNE
Luclen PERRIN	DOMAGNE
Michel JEULAND	DOMAGNE
Francis TOUCHAIS	DOMAGNE
Joseph MARTIN	DOMALAIN
Christian OLIVIER	DOMALAIN
Jacques LEVEQUE	ERBREE
Alain CORNEE	ERBREE
Marie-Christine MORICE	ETRELLES
Yves HISOPE	GENNES SUR SEICHE
Yves MARTIN	LOUVIGNE DE BAIS
Henri MOUTON	LOUVIGNE DE BAIS
Auguste FAUVEL	MARPIRE

Maurice BEAUGENDRE	MECE
Christian STEPHAN	MONDEVERT
Paul GARRAULT	MONTAUTOUR
Michel CHAUPITRE	MONTAUTOUR
Aline GOUPIL	MONTREUIL DES LANDES
Georges BERHAULT	MONTREUIL DES LANDES
Louis MENAGER	MONTREUIL SOUS PEROUSE
Sylvie CHOUËT	MONTREUIL SOUS PEROUSE
Paul MARQUET	MONTREUIL SOUS PEROUSE
Dominique de LEGGE	LE PERTRE
Joseph MARECHAL	LE PERTRE
Jean-Luc VEILLE	LE PERTRE
René FEVRIER	POCE LES BOIS
Jean-Yves DOURDAIN	POCE LES BOIS
Christine HAIGRON	POCE LES BOIS
Emmanuel LEMOINE	PRINCE
Janine GODELOUP	ST AUBIN DES LANDES
Jean-Claude POUPIER	ST CHRISTOPHE DES BOIS
Joseph JOUAULT	ST DIDIER
Pascal LEGROS	ST DIDIER
Jean-Yves MARTIN	ST GERMAIN DU PINEL
Marie-Françoise VERGER	TALLIS
Michel DESRUES	TORCE
Emile PERRIER	VAL D'IZE
Thierry TRAVERS	VAL D'IZE
Denis CHEVROLLIER	VERGEAL
Pierre MEHAIGNERIE	VITRE
Jean-Yves BESNARD	VITRE
Anne CHARLOT	VITRE
Marie-Cécile DUCHESNE	VITRE
Marie-Jo HALET	VITRE
Paul LAPAUSE	VITRE
Jean-Pierre LEBRY	VITRE
Anthony MOREL	VITRE
Pierrick MORIN	VITRE
Xavier PASQUER	VITRE
Noëlle TIREAU	VITRE

Étaient également présents :

Olivier BERGERE : Directeur Général Adjoint, Myriam BOISRAMÉ : chef de Cabinet, Chrystèle BROCHERIOUX : responsable service Communication, Agnès AROT : Administration générale, Benoît HUBERT : Chargé de mission Agenda 21, Emmanuel JANVIER : Pays de Vitré - Porte de Bretagne, Nathalie ROUGIER : Responsable service logement, Loïc BOURSERIE : Responsable service Sports/Jeunesse, Céline DOURDAIN : responsable service Finances/Fiscalité, Marie LAFONT : Chargée de mission Développement économique, Véronique CANNIEUX : responsable service des ressources humaines, Amélie COQUELIN : gestionnaire carrière et paie, Céline JACQUET : Ingénieur environnement, Xavier BOIVERT : DGS à la mairie de Châteaubourg en charge du suivi du schéma numérique en lien avec le Pays de Vitré-Porte de Bretagne, Laurence JAUNAUULT : responsable service Transport, Christine SOUEF : DGS à la mairie d'Argentré-du-Plessis en charge du suivi des PAE/PIJ et animation du réseau des secrétaires de mairies.

Étaient excusés :

Pierre LORY-FORÉ : Directeur Général des Services de Vitré Communauté, Bernard DELAUNAY de Balazé (donne pouvoir à Maryanick MEHAIGNERIE), Marie-Louise KAKOULA de Châteaubourg (donne pouvoir à Guy MEVEL), Maryvonne REBOURS de Châteaubourg (donne pouvoir à Virginie KLES), Daniel TESSIER de Domalain (donne pouvoir à Joseph MARTIN), Michel ERRARD d'Erbrée (donne pouvoir à Alain CORNEE), Daniel TUMOINE d'Étrelles (donne pouvoir à Marie-Christine MORICE), Thérèse MOUSSU de Marpiré (donne pouvoir à Auguste FAUVEL), Georges GROUSSARD de Prince (donne pouvoir à Emmanuel LEMOINE), Danielle LEGOC de St Aubin des Landes (donne pouvoir à Noëlle TIREAU), Brigitte ORHANT de Vergeal (donne pouvoir à Denis CHEVROLLIER), Maurice GUERIN de Vitré (donne pouvoir à Jean-Pierre LEBRY), Bruno MAISONNEUVE de Vitré (donne pouvoir à Marie-Jo HALET).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – VITRE COMMUNAUTE
16 bis boulevard des Rochers - 35500 Vitré

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2013 A MONTREUIL SOUS PEROUSE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

COPIE

Question n° 95
Inscrite à l'ordre du jour

(3.2 Aliénations)

Cession d'une parcelle de terrain sur le Parc d'activités de la Huperie à Erbrée au profit du Groupe INTERMARCHE ou toute autre société s'y substituant

Le Président expose :

Depuis le début du mois de juin 2012, Vitré Communauté est en contact avec les représentants du Groupe INTERMARCHE, ces derniers étant à la recherche d'un foncier de près de 25 ha d'un seul tenant pour y édifier une plateforme logistique. Cette plateforme viendra en remplacement de la base INTERMARCHE implantée sur la zone des Branchettes à Argentré-du-Plessis et construite en 1973.

Le projet d'INTERMARCHE s'inscrit dans le cadre du Plan de Transformation de sa Logistique mené au sein du Groupement pour répondre aux nouveaux défis commerciaux et économiques et s'adapter aux nouvelles obligations environnementales.

Ce projet d'envergure majeure répond à un triple enjeu pour Vitré Communauté :

- Maintien de l'activité sur le territoire ;
- Renforcement de l'emploi par la création de cette nouvelle base qui va accueillir, en plus du transfert des activités produits secs traités actuellement sur Argentré-du-Plessis, les activités des produits frais actuellement gérées sur la commune de Grand-Fougeray. (A Grand-Fougeray sera construite une base centrale d'INTERMARCHE en France dédiée aux produits à faible rotation).
- Répondre à la volonté du Groupement des Mousquetaires d'une nouvelle implantation au plus près de ses sites actuels.

Le projet qui sera développé par le groupe INTERMARCHE sur le parc d'activités de la Huperie à Erbrée concerne un entrepôt logistique de 74 000 m² environ de surface de plancher, dont la construction est prévue en deux tranches :

- Une première de 38 000 m² d'entrepôts frais/gel et bureaux ;
- Une seconde de 36 000 m² d'entrepôts secs.

En terme d'investissement, le coût de construction s'élève à 50 M€ auxquels s'ajouteront 10 M € d'équipements.

Compte tenu de l'activité et de l'ampleur du projet, ce projet sera soumis à dépôt d'un dossier ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) ainsi qu'à étude d'impact. Un diagnostic faune flore est d'ores et déjà engagé sur le terrain. Le démarrage de l'exploitation de la nouvelle base est envisagé sur Erbrée pour la fin d'année 2015, sous réserve des dates d'obtention des autorisations administratives.

Les parcelles concernées par la vente sont les suivantes :

Rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'Etat le **30 MAI 2013**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – VITRE COMMUNAUTE
16 bis boulevard des Rochers - 35500 Vitre

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2013 A MONTREUIL SOUS PEROUSE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire

Question n° 95 (suite)

Inscrite à l'ordre du jour

(3.2 Aliénations)

**Cession d'une parcelle de terrain sur le Parc d'activités de la
Huperie à Erbrée au profit du Groupe INTERMARCHE ou toute autre
société s'y substituant**

- E 539, 542, 543p, 545, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 1466, 1468, 1469 1483, 1485, 1486, 1487, 1488p, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1570.
- ZC 63, 64, 66, 69, 83, 84, 103, 104, 105, 106, 127, 135, 138, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151.

La cession de cette emprise foncière de près de 25,60 ha est proposée au prix de 6 € HT/m² auquel s'ajoute la TVA sur la marge. Le service des domaines a été consulté pour avis.

Le terrain sera vendu non viabilisé, à charge pour le Groupe INTERMARCHE d'aménager la parcelle en conformité avec le règlement du PLU d'Erbrée, de réaliser un équipement d'assainissement autonome et de se rapprocher des concessionnaires réseaux compétents.

Suite à l'avis favorable de la Commission Développement Economique datée du 04/03/2013, il vous est proposé :

- **D'approuver la vente d'une parcelle de terrain viabilisé d'environ 25,60 ha dans les conditions indiquées ci-dessus, au Groupe INTERMARCHE ou toute autre société s'y substituant ;**
- **De confier la rédaction de l'acte de vente à Maître de GIGOU à Vitre ;**
- **D'autoriser le Président à signer l'acte de vente.**

Il est procédé au vote :

Abstention : 0

Nombre de votants : 86

Nombre de voix pour : 86

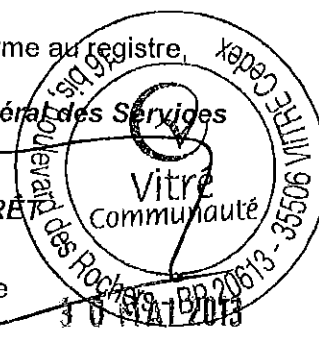
Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme au registre,

Le Directeur Général des Services

Pierre LORY-FORÉ



Rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'Etat le

30 MAI 2013